



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 30/01/2025

L.C.R.

Echéance le : 28/02/2025

Magasinier :

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande	
5002748	0165285			Zone Expedition : 03				5747137	
Désignation			N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
** BL 5747137 DU 30/01/2025 **									
CITROEN C3 II 1.6 16V - AV978RB									
COMMENTAIRE R.A. : CITROEN C3 II 1.6 16V - AV978RB									
NUMERO DE COMMANDE :									
E:ELEMENT FILTRE AIR PSA			1611158080 C13B04	1,00	4	24,80	44,00	13,89	13,89
E:FILTRE ESSENCE PSA			E145064 C45E02	1,00	4	15,98	44,00	8,95	8,95
----- SOUS-TOTAL PIECES -----									22,84
CHER CLIENT									
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.									
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS									
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.									
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT									
Total hors taxe €				Montants T.V.A. €				Total T.T.C €	
PI : 22,84				(4) 20,000				27,41	
MO : 0,00				22,84					
DIV : 0,00				4,57					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document : 5002748
N° Client : 0165285
N° Commande : 5747137

Echéance le : 28/02/2025

30/01/2025

27,41



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.